



Exploration NQ inc.

(Société en phase de démarrage)

États financiers intermédiaires (non vérifiés)

**Période de trois mois terminée le 29 février 2008
(premier trimestre)**

Rapport de la direction	2
États financiers	
Bilans	3
Résultats	4
Déficit	5
Propriétés minières et frais d'exploration reportés	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 12

Note : Les états financiers intermédiaires n'ont pas fait l'objet d'un examen par les vérificateurs de la société.

Exploration NQ inc.

(Société en phase de démarrage)

Rapport de la direction

(non vérifiés)

Aux actionnaires d'Exploration NQ inc.

Les états financiers intermédiaires ainsi que les notes y afférentes pour la période de trois mois terminée le 29 février 2008 sont la responsabilité de la direction d'Exploration NQ inc. Ces états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada et comprennent des montants établis à partir des meilleures estimations et meilleur jugement de la direction.

La société maintient des systèmes de contrôle interne conçus pour assurer la pertinence et la fiabilité de l'information financière et la sauvegarde des éléments d'actif.

Les vérificateurs externes d'Exploration NQ inc. n'ont pas effectué de revue des états financiers pour la période terminée le 29 février 2008.

(signé) David Grondin

David Grondin, Président

(signé) Marc Carbonneau

Marc Carbonneau, Chef des finances

Exploration NQ inc.

(Société en phase de démarrage)

Bilans

	29 février	30 novembre
	2008	2007
	(non vérifié)	(vérifié)
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie	976 607	30 000
Taxes à la consommation à recevoir	14 272	544
	990 879	30 544
Biens miniers (note 4)	1 600 000	1 600 000
Dépenses d'exploration reportées (note 4)	3 390	-
	2 594 269	1 630 544
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	26 367	4 448
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 5)	2 591 059	1 630 000
Bon de souscription (note 5)	26 000	-
Déficit	(49 157)	(3 904)
	2 567 902	1 626 096
	2 594 269	1 630 544

Hypothèse de la continuité de l'exploitation (note 2)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires.

Exploration NQ inc.

(Société en phase de démarrage)

Résultats et résultat étendu

(non vérifiés)

	Période de trois mois terminée le 29 février 2008
	<u>\$</u>
Produits	
Intérêts	5 375
Frais d'administration	
Salaires et charges sociales	9 073
Déplacements et représentation	2 403
Frais de bureau	1 685
Honoraires professionnels	28 821
Frais généraux	8 646
	<u>50 628</u>
Perte nette	<u>(45 253)</u>
Perte nette par action	<u>0,002</u>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	<u>20 665 131</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Exploration NQ inc.

(Société en phase de démarrage)

Déficit

(non vérifiés)

	Période de trois mois terminée le 29 février 2008
	<u>2008</u>
	<u>\$</u>
Solde au début	3 904
Perte nette	<u>45 253</u>
Solde à la fin	<u><u>49 157</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Exploration NQ inc.

(Société en phase de démarrage)

Biens miniers et dépenses d'exploration reportées

(non vérifiés)

	Période de trois mois terminée le 29 février 2008
	<u>2008</u>
	\$
Solde au début	1 600 000
Ajouter :	
Renouvellement de claims et permis	<u>3 390</u>
	<u>3 390</u>
Solde à la fin	<u><u>1 603 390</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Exploration NQ inc.

(Société en phase de démarrage)

Flux de trésorerie

(non vérifiés)

	Période de trois mois terminée le 29 février 2008
	<u>2008</u>
	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	
Perte nette	(45 253)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	
Taxe à la consommation à recevoir	(13 727)
Comptes fournisseurs et charges à payer	<u>21 918</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>(37 062)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	
Dépenses d'exploration reportées	<u>(3 390)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	
Émission d'actions et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>987 059</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	946 607
Trésorerie au début de la période	<u>30 000</u>
Trésorerie à la fin de la période	<u><u>976 607</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Exploration NQ inc.

(Société en phase de démarrage)

Notes complémentaires

au 29 février 2008

(non vérifiées)

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Exploration NQ inc. (la « société ») a été constituée le 24 octobre 2007 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par ses activités comprennent principalement l'acquisition, l'exploration et le développement de biens miniers. La société est en de démarrage et ne réalise aucun revenu sur le développement de ses biens miniers.

Exploration NQ inc. est une société d'exploration minière. Avant qu'il ne soit établi que les propriétés de la société renferment des ressources qui peuvent être exploitées économiquement, elles sont classifiées à titre de propriétés d'exploration. La récupération des dépenses d'exploration reportées dépend notamment de la découverte de réserves et de ressources récupérables de façon rentable, de la garantie et du maintien des titres et des droits sur les propriétés, de la capacité d'obtenir le financement nécessaire à l'achèvement de l'exploration, de la mise en valeur et de la construction des installations de traitement, de l'obtention de certaines approbations gouvernementales et de l'atteinte de la rentabilité de l'exploitation.

2 - HYPOTHÈSES DE LA CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les présents états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada applicables à l'hypothèse de la continuité de l'exploitation qui vise la réalisation de l'actif et le paiement des dettes dans le cours normal des activités lorsqu'elles deviennent exigibles.

Pour la période terminée le 29 février 2008, la société a déclaré une perte de 45 253 \$. La capacité de la société de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dépend du soutien financier continu des actionnaires.

Ces états financiers ne reflètent pas les ajustements, qui pourraient être importants, des valeurs comptables de l'actif et du passif et la classification des dépenses reportées et du bilan qui seraient nécessaires si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation était inappropriée.

3 - BASE DE PRÉSENTATION ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Ces états financiers intermédiaires ont été élaborés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada et sont fondés sur les mêmes conventions et méthodes comptables que celles utilisées pour la préparation des plus récents états financiers annuels de la société, à l'exception de l'adoption des nouveaux standards décrits dans les paragraphes suivants. Ces états financiers intermédiaires devraient donc être lus en parallèle avec les états financiers vérifiés de la société pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007.

À compter du 1^{er} décembre 2007, la société a adopté les nouvelles recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) en vertu du manuel de l'ICCA chapitre 3862, « instruments financiers – informations à fournir », chapitre 3863, « instruments financiers – présentation » et chapitre 1535, « informations à fournir concernant le capital ». Ces nouvelles normes portent uniquement sur les informations à fournir et la présentation, et n'ont aucun impact sur les résultats de la société.

Le chapitre 3862 décrit les informations à fournir requises pour l'évaluation de l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et la performance de l'entité, ainsi que la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques.

Le but du chapitre 3863 est d'aider les utilisateurs des états financiers à mieux comprendre l'importance des instruments financiers par rapport à la situation financière, à la performance et aux flux de trésorerie de l'entité. Ce chapitre reporte les exigences en matière de présentation du chapitre 3861 « Instruments financiers - informations à fournir et présentation ».

Le chapitre 1535 établit des normes pour la fourniture d'informations sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré pour permettre aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer ses objectifs, politiques et procédures de gestion de son capital.

Exploration NQ inc.

(Société en phase de démarrage)

Notes complémentaires

au 29 février 2008

(non vérifiées)

4 - BIENS MINIERS ET DÉPENSES D'EXPLORATION REPORTÉES

	29 février 2008		30 novembre 2007	
	Coût d'acquisition	Dépenses d'exploration reportées	Coût d'acquisition	Dépenses d'exploration reportées
	\$	\$	\$	\$
(a) Baie-James Nord	1 200 000	3 390	1 200 000	-
(b) Baie-James Sud	400 000	-	400 000	-
	1 600 000	3 390	1 600 000	-

(a) Baie-James Nord

Le 22 novembre 2007, la société a signé une convention d'acquisition avec Everton Resources Inc. (« Everton »), qui fut amendée le 5 décembre 2007, par laquelle la société a acquis les intérêts d'Everton dans 18 propriétés d'exploration minières (groupées sous le nom Baie-James Nord) : Aylmer, Candlestick, Castle, Conviac, Corvet sud, Duncan, Eastmain, Eastmain Nord, Gauchet, Jobert, Le Moyne, Morand, Pine Hill, Pine Hill Nord, Pontax, Sakami, Star Lake et Wapamisk, en contrepartie de l'émission de 12 000 000 actions ordinaires de la société au prix de 0,10 \$ l'action.

La société détient un intérêt de 100 % dans ces propriétés, à l'exception de la propriété Star Lake dans laquelle la société détient un intérêt de 50 % conjointement avec lamGold-Québec Management inc.

L'acquisition est assortie de la condition résolutoire suivante : si les titres de l'émetteur ne sont pas, pour quelque raison que ce soit, inscrit à la cote d'une bourse de valeur canadienne le 31 décembre 2008, ou à toute autre date ultérieure convenue par écrit entre les parties, la convention sera résolue de plein droit et toutes les parties seront rétroactivement remises en état comme si toutes les transactions n'avaient jamais été conclues.

Les propriétés Aylmer, Castle, Candlestick, Corvet Sud, Duncan, Eastmain, Eastmain Nord Gauchet, Jobert, Le Moyne, Morand et Pine Hill Nord sont assujetties à des redevances de 1 % à 2 % sur le produit net de fonderie (« NSR ») en faveur de Peter Bambic.

(b) Baie-James Sud

Le 26 novembre 2007, la société a signé une convention d'acquisition avec la Société de Développement de la Baie-James (« SDBJ »), qui fut amendée le 13 décembre 2007, par laquelle la société a acquis les intérêts de SDBJ dans 7 propriétés d'exploration minières (groupées sous le nom Baie-James Sud) : Gand I, Barry II, Rapide-des-Cèdres, Vezza, Themines N, Opawica et Carheil ainsi qu'une redevance de 2 % sur le produit net de fonderie sur la propriété Chantal, en contrepartie de l'émission de 4 000 000 actions ordinaires de la société au prix réputé de 0,10 \$ l'action.

Les propriétés Barry II, Rapide-des-Cèdres, Vezza et Opawica sont assujetties à des droits de premier refus en faveur de divers partenaires. Dans l'éventualité où SDBJ ne serait pas en mesure de transférer en faveur de l'émetteur ses intérêts dans l'une quelconque des propriétés SDBJ en raison de l'exercice d'un droit de premier refus, SDBJ a convenu de remettre à l'émetteur, dans les trois (3) jours ouvrables de sa réception, la moitié de la contrepartie reçue par SDBJ à l'occasion de l'exercice d'un droit de premier refus, le tout sous réserve, le cas échéant, des exigences de la réglementation applicable en matière de valeurs mobilières.

Exploration NQ inc.

(Société en phase de démarrage)

Notes complémentaires

au 29 février 2008

(non vérifiées)

Préalablement au transfert des intérêts de la SDBJ, les propriétés étaient détenues comme suit :

- Gand I : 100 % SDBJ
- Barry II : 72,35 % Ressources Temoris inc., 15,15 % Globestar Mining Corporation, 12,5 % SDBJ (intérêt non contributif)
- Rapides-des-Cèdres : 87,5 % Exploration minière H. Blondeau ltée, 12,5 % SDBJ (intérêt non contributif)
- Vezza : 87,5 % Mines Agnico-Eagle Limitée, 12,5 % SDBJ (intérêt non contributif)
- Themines N⁽¹⁾ : 95 % Minéraux Maudore ltée, 5 % SDBJ (intérêt non contributif)
- Opawica : 75,6 % Kinross Gold Corporation, 24,4 % SDBJ
- Carheil : 94,74 % BHP Billiton Ltd., 5,26 % SDBJ

(1) Newmount Mining Corporation est titulaire d'une redevance de 1,5 % sur le produit net de fonderie (« NSR ») et d'un droit de retour de 51 %.

L'acquisition est assortie de la condition résolutoire suivante : si les titres de l'émetteur ne sont pas, pour quelque raison que ce soit, inscrits à la cote d'une bourse de valeur canadienne le 31 décembre 2008, ou à tout autre date convenue par écrit entre les parties, la convention sera résolue de plein droit et toutes les parties seront rétroactivement remises en état comme si toutes les transactions n'avaient jamais été conclues.

5 - CAPITAL-ACTIONS

a) Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

Émis

	Période de trois mois terminée le 29 février 2008	
	Nombre d'actions	\$
Solde - début de la période	16 600 000	1 630 000
Actions émises en contrepartie d'espèces	5 400 420	961 059 ⁽¹⁾
Solde - fin de la période	22 000 420	2 591 059

(1) Le 7 décembre 2007, la société a complété un financement privé pour un montant brut de 202 500 \$, par l'émission de 1 350 000 actions ordinaires au prix unitaire de 0,15 \$.

Le 28 décembre 2007, la société a émis, en vertu d'une notice d'offre, 969 bons de souscription spéciaux pour un montant total brut de 969 000 \$. Chaque bon de souscription spécial donnant droit à son porteur de recevoir 3 280 actions accréditives de la société à un prix unitaire de 0,25 \$ et 900 actions ordinaires de la société à un prix unitaire de 0,20 \$, soit un total de 3 178 320 actions accréditives et 872 100 actions ordinaires.

Le placeur pour compte a reçu une rémunération de 96 900 \$ et s'est vu attribuer 58 bons de souscription spéciaux, lesquels donnent droit à son détenteur de recevoir 58 bons de souscriptions pour placeur. Ces bons de souscription pour placeur permettent à son détenteur de souscrire à un total de 243 025 actions ordinaires au prix de 0,20 \$ par action jusqu'au 29 décembre 2009. Ces bons de souscription du placeur ont été enregistrés à la juste valeur de 26 000 \$, sur la base du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes en utilisant les hypothèses suivantes : taux d'inérêt sans risque de 3,89 %, durée de vie prévue des bons de souscription de 2 ans, volatilité de 100 % et taux de rendement des actions de 0 %. La valeur des bons de souscriptions du placeur, la commission payée au placeur pour compte ainsi que d'autres frais d'émission d'actions ont été présentés en déduction du capital-actions.

Exploration NQ inc.

(Société en phase de démarrage)

Notes complémentaires

au 29 février 2008

(non vérifiées)

Les bons de souscription spéciaux ainsi que les bons de souscription du placeur pour compte ont été exercés le 22 février 2008.

b) Bons de souscription

	Période de trois mois terminée le 29 février 2008		
	Nombre de bons de souscription	Prix moyen d'exercice	Valeur Black et Scholes
		\$	\$
Solde - début de la période	-	-	-
Bons de souscription du placeur ⁽¹⁾	58 bons de souscription permettant de souscrire à 243 025 actions ordinaires	0,20 par action	26 000
Solde - fin de la période	58 bons de souscription permettant de souscrire à 243 025 actions ordinaires	0,20 par action	26 000

(1) 58 bons de souscription pour placeur permettent de souscrire à un total de 243 025 actions ordinaires au prix de 0,20 \$ par action jusqu'au 29 décembre 2009.

Les bons de souscription émis sont calculés et comptabilisés à la date de l'octroi en utilisant le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes selon les hypothèses suivantes :

	2008
Taux de rendement des actions	0,00 %
Volatilité prévue	100 %
Taux d'intérêt sans risque	3,89 %
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	2 ans
Moyenne pondérée de la juste valeur des bons de souscription octroyés	0,11 \$

6 - INFORMATION PAR SEGMENT

Durant la période, la société a opéré dans un seul segment qui est l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières pour des réserves économiquement récupérables au Canada.

7 - GESTION DES RISQUES, INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU CAPITAL

La gestion des risques de la société est coordonnée par la direction de la société, en étroite coopération avec les membres du conseil d'administration.

Les instruments financiers de la société au 29 février 2008 comprennent la trésorerie et les comptes créditeurs et charges à payer. La juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable. La direction est d'avis que la société n'est pas exposée à d'importants risques de crédit ou d'intérêt découlant de ces instruments financiers.

La société n'est pas exposée aux risques de change étant donné que toutes ses transactions sont libellées en dollars canadiens.

Exploration NQ inc.

(Société en phase de démarrage)

Notes complémentaires

au 29 février 2008

(non vérifiées)

La société gère ses besoins en liquidités en suivant attentivement les sorties de fonds dues dans le cours normal de ses activités. Les besoins en liquidités sont suivis sur différentes périodes, y compris la projection de 30 jours, 180 jours et 360 jours. Vu la nature des activités de l'entreprise, le financement des besoins en liquidités à long terme est tributaire de la capacité de la société à obtenir des financements supplémentaires, par divers moyens, y compris le financement en fonds

Les objectifs de gestion du capital de la société sont d'assurer sa capacité de continuer d'exploitation et d'offrir un rendement approprié à ses actionnaires. Aussi longtemps que la société est en phase d'exploration et de développement minier de ses propriétés, il n'est pas dans l'intention de la société de s'endetter pour financer ses programmes de travaux.

8 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 1^{er} mars 2008, la société a nommé monsieur Daniel Bernard au poste de vice-président exploration, et lui a octroyé 200 000 options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 0,20 \$ jusqu'au 1^{er} mars 2013.

En vertu d'un prospectus définitif daté du 14 février 2008, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers et de la Bourse, et en vertu d'une convention de placement pour compte datée du 10 janvier 2008 entre la société et Jones, Gable & Compagnie limitée (ci-après le « placeur pour compte »), la société a convenu d'émettre un minimum de 1 500 unités pour un produit minimum brut de 150 000 \$ et un maximum de 4 000 unités pour un produit maximum brut de 400 000 \$, chaque unité étant composée de (i) 500 actions ordinaires au prix de 0,20 \$ l'action et de (ii) 250 bons de souscription, chacun donnant à son détenteur le droit de souscrire à une (1) action ordinaire additionnelle de la société au prix de 0,25 \$ par action en tout temps jusqu'au 14 mai 2009.

En vertu de la convention de placement pour compte, et sous réserve de la clôture du placement, la société a convenu de verser au placeur pour compte une commission de 10 % du produit brut tiré du présent placement, à l'exception des souscriptions provenant d'investisseurs institutionnels, lesquelles donneront droit à une rémunération au comptant égale à 3 % du montant des souscriptions acceptées et effectuées par l'intermédiaire du placeur pour compte. De plus, le placeur pour compte recevra à toute date de clôture, des bons de souscription non transférables représentant 10 % des actions souscrites dans le cadre du placement des unités acceptées, chacun lui permettant de souscrire à une (1) action ordinaire de la société au prix de 0,20 \$ en tout temps pendant une période de 12 mois suivant la date du prospectus définitif. En outre, la société paiera les frais juridiques du placeur pour compte, lesquels sont estimés à 15 000 \$, plus taxes et déboursés, ainsi que les dépenses du placeur pour compte. Le montant total des frais et dépenses, y compris la commission du placeur pour compte, sera déduit du produit brut de l'émission.

9 - DONNÉES COMPARATIVES

Certaines données comparatives ont été reclassifiées pour se conformer à la présentation actuelle de la période.